

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	7
• votants	9
• absents	4
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 janvier 2021 à 15 heures 00

**Date de convocation :**

14 janvier 2021

**Date d'affichage :**

14 janvier 2021

**Objet**Enquête publique Société  
COINTRE

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

**Étaient présents :**

Mmes STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard.

Absents avec procuration : Mme BOLEA Maryse donne procuration à Mme STRADERE Michèle

Mme ARIES Fabienne donne procuration à M MAURETTE Bernard.

Absents : M SALES André et VALLE Anthony.

**Secrétaire de séance :**

M. MAURETTE Bernard

**Le Maire informe le Conseil Municipal :**

- que la Société Cointre a présenté une demande en vue d'obtenir une autorisation environnementale relative au renouvellement de l'ex<sup>^</sup>ploitation d'une carrière de roches massives pour une durée de 12 ans sur le territoire de la commune de Gourdan-Polignan.
- qu'une enquête publique d'une durée de 16 jours du 23 novembre au 9 décembre 2020 a été ordonnée par le Tribunal administratif de Toulouse,
- que dès l'ouverture de cette enquête, le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation.

Où cet exposé et après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder un avis favorable à cette demande d'autorisation.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture le 25 janvier 2021.

Fait à Barbazan le 21 janvier 2021.

Le Maire,

